

Voici le programme et l'argumentaire de la prochaine journée organisée par le RT 17 de l'Association Française de sociologie. Il est accompagné de l'argumentaire de notre seconde journée prévue, qui, comme vous le voyez, est aussi une sorte de "montée en généralité" de la première. Nous espérons vous retrouver nombreux à l'une et/ou l'autre de ces journées

Les organisateurs

Pour tout contact, écrire collectivement aux organisateurs :

Dominique MEMMI, dominique.memmi@csu.cnrs.fr,

Gilles RAVENEAU, gilles.raveneau@mae.u-paris10.fr,

Emmanuel TAÏEB, etaieb@club-internet.fr,

Gérard RIMBERT, gerardrimbert@yahoo.fr,

Séverine LACOMBE, severine-laure.lacombe@malix.univ-paris1.fr,

Bruno BERTHERAT, bertherathist@hotmail.com,

Florence Ollivier, florence.ollivier@gmail.com,

Alain GIAMI, giami@vjf.inserm.fr

Journée du 16 janvier 2008 : « Les Humeurs : du dispositif à l'institution » Il s'agit, conformément à la mission du RT 17 (intitulé "Gestion politique des corps et des populations"), de porter l'accent sur la façon dont non pas simplement des institutions, mais plus souplement, des "dispositifs" construisent les humeurs comme problématiques.

1) Par humeurs, nous entendons toutes les parties du corps susceptibles d'en sortir spontanément (sang, sang menstruel, sueur, sperme, lait, larmes, urine, excréments, voire ce qui sort et s'exhale spontanément du cadavre), par opposition à ceux qui ne font que le prolonger ou y demeurer contenus sauf intervention volontariste (organes, membres, cheveux, ongles, poils).

2) Par dispositif, nous entendons quelque chose de plus lâche que l'institution, et qui se cristallise, au delà des règles qu'elle impose par la voie de ses représentants officiels, par des régularités comportementales qu'elle suggère fortement aux usager: l'apport « spontanée » d'une serviette dans une salle de sport, des postures de discrétion lors d'un recueil de sperme à l'hôpital, par exemple.

3) Il s'agira de se focaliser sur ces « dispositifs » pour y comprendre le traitement spécifique des humeurs qu'ils supposent, le plus souvent sous forme de stigmatisation et de désaveu en acte(s). La serviette spontanément apportée par un animateur dans un club de gym témoignerait d'un nouveau désaveu d'institution quant à la sueur (qui ne doit plus maculer les tapis ni rencontrer celle du sportif suivant...). Le dispositif ne nous intéresse ici que comme lieu de cristallisation (et donc, pour le chercheur, d'analyse) de ce désaveu, un instrument valide pour pouvoir véritablement attester son existence sociale.

2nde Journée (sans date) : « L'administration politique du dégoût » ou « Le dégoût d'institution » Il s'agira toujours, conformément à la mission du RT 17, de travailler sur l'administration du vivant et du corps, mais sous l'angle de leur désaveu comme répulsifs, producteurs de "dégoût".

1) Personnes âgées, SDF, obèses, mourants, cadavres, handicapés, fœtus morts ou mal-formés : tels seraient quelques-uns des sujets/objets sociaux susceptibles de susciter un "dégoût" assumé voire encouragé par les institutions.

2) Ces désaveux semblent avoir pour principe, idée banale, que ces corps manifestent un manque d'auto-contrôle de la part de leur détenteurs. Ils seraient coupables (ou victimes) d'abandon de soi comme corps (perspective éliásienne). Mais dans quelle mesure ne s'agit-il pas là d'une construction proposée par les institutions elles-mêmes (perspective davantage foucauldienne) ?

3) On déclinera enfin les différentes façons dont les institutions interviennent alors sur cet état de fait: tantôt elles repèrent et nomment ; "épinglent" et stigmatisent ; cachent ou éloignent ; font parler ; prennent la relève de ces sujets déficients en restaurant d'autorité un contrôle des corps et des humeurs; ou les abandonnent purement et simplement en refusant de s'y intéresser. Ces réactions institutionnelles varient en fonction du temps, des catégories de sujets, du degré de "culpabilité" présumée du sujet... Bref, il s'agira de se demander comment se construit le "dégoût d'institution". Les deux journées seront par ailleurs traversées par trois interrogations épistémologiques communes : - Quelle rôle spécifique joue l'institution (par rapport à l'ensemble du monde social) dans la construction sociale du goût ou du dégoût ? - Comment attester scientifiquement de l'existence sociale du goût ou du dégoût ? - Dans quelle mesure et à quelles conditions, les réactions somatiques peuvent-elles constituer un objet ou un instrument des sciences sociales ?